

Projet éolien du Mesnil

Dialan sur Chaîne (14)

Simulation visuelle - vue depuis Monchauvet sur la D290

LETTRE D'INFORMATION N°2

Août 2023

En janvier 2021, nous vous avons déjà fait parvenir une première lettre d'information vis-à-vis du projet éolien sur la commune de Dialan sur Chaîne afin de vous informer de l'installation d'un mât de mesure et du lancement des études du projet.

Après plus d'une année d'expertises techniques et environnementales, les premiers résultats permettent d'affirmer qu'il n'existe pas, au regard des enjeux identifiés dans la zone d'étude, d'incompatibilité avec l'implantation d'un parc éolien sur le territoire.

JPee a entamé la phase de conception du projet en lien avec les services de l'État, les élus locaux, les membres du comité de suivi ainsi que les propriétaires et exploitants agricoles. L'étude de plusieurs scénarios d'implantation permet de définir la configuration la plus adaptée et respectueuse des enjeux humains et environnementaux.

Cette seconde lettre d'information a pour objectif de vous présenter les caractéristiques du scénario retenu : localisation et modèle des éoliennes, simulations visuelles et retombées économiques locales.

Le projet en quelques chiffres



4

éoliennes



19,2
MW

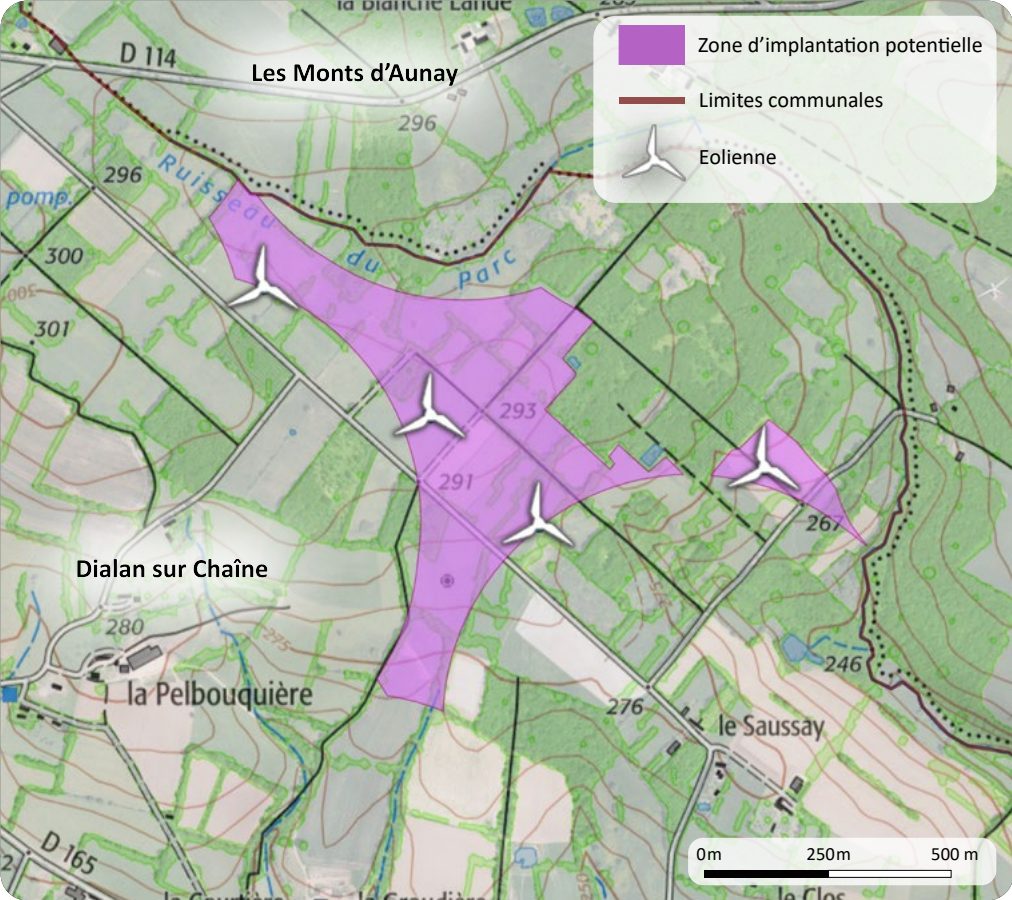


2027
mise en service
prévisionnelle

Historique du projet

2019	Rencontre avec le conseil municipal de Dialan sur Chaîne
Décembre 2020 - Juillet 2021	Pré faisabilité et consultations administratives
2021	Délibération du conseil municipal
2022	Installation du mât de mesure et lancement des études réglementaires (acoustique, paysage, écologie, patrimoine, etc.)
Janvier 2022	Lettre d'information n°1
Septembre 2022	Comité de suivi
Début 2023	Réception des inventaires des études réglementaires
13 juin 2023	Présentation des scénarios et du projet retenu au conseil municipal de Dialan sur Chaîne
20 juin 2023	Présentation des scénarios et du projet retenu au comité de suivi et aux élus de Pré-Bocage Intercom
30 juin 2023	Présentation des scénarios et du projet retenu aux services de l'État (Préfecture, Direction régionale de l'aménagement, de l'environnement et du logement, Direction des territoires et de la mer, Direction régionale des affaires culturelles, etc.)

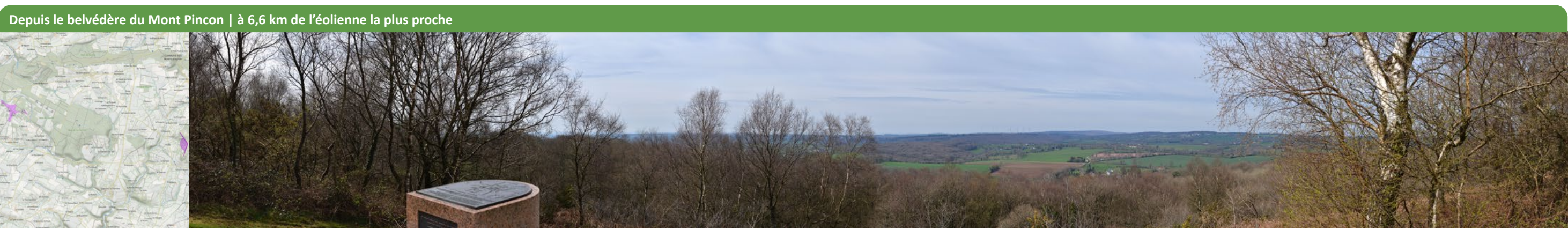
Implantation du parc éolien



Caractéristiques techniques

Éoliennes	Nombre	4 éoliennes
	Modèle	Nordex N133
	Longueur des pales	66,5 mètres
	Hauteur en bout de pale	176,6 mètres
	Puissance unitaire	4,8 MW
	Puissance totale	19,2 MW

Intégration paysagère (simulations visuelles)



L'étude paysagère a été menée par l'atelier des Paysages.

En tout, **74 simulations visuelles** (photomontages) ont été réalisées : depuis les entrées et sorties de villages et hameaux, depuis les axes routiers et monuments historiques dans un rayon de 25 km autour du projet éolien.

Ces simulations ont contribué à l'analyse des différents scénarios d'implantation. Elles figureront en intégralité dans l'étude d'impact constituant le dossier instruit par les services de l'Etat.

Les retombées économiques du parc éolien du Mesnil

L'implantation de 4 éoliennes de 4,8 MW génèrera des retombées économiques locales annuelles pour le territoire pendant 44 ans d'exploitation :

- 100 090 € pour la commune de Dialan sur Chaîne ;
- 91 890 € pour la communauté de communes Pré-Bocage Intercom ;
- 85 625 € pour le département du Calvados.

Les retombées fiscales régulières générées par les installations éoliennes permettent aux territoires de maintenir des services publics et d'investir (crèches, maisons de santé, maisons de retraite, etc.). Compensant en partie la baisse des dotations de l'État, ces ressources contribuent au développement d'infrastructures d'intérêt général qui renforcent l'attractivité des territoires.

Des exemples concrets d'utilisation des retombées économiques



Rénovation énergétique d'un bâtiment communal



Enfouissement de lignes électriques



Création d'emplois municipaux



Création de services sur la commune (commerces, maison médicale, etc.)



Restauration du patrimoine communal

Des exemples concrets de mesures d'accompagnement

- Plantation de haies filtrant les vues pour les habitations les plus proches
- Bourse aux arbres : Plantation d'un arbre fruitier dans le jardin de particulier
- Participation financière à des projets d'associations locales
- Sponsoring équipe locale de sport

Toutes les informations sur le site :
www.mesnil-14.parc-eolien-jpee.fr



énergie
environnement



140
salariés

305 000
personnes alimentées
(chauffage compris)

432 MW
parcs en exploitation



BANQUE des
TERRITOIRES



JP Energie Environnement (JPee) est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables, éthique et engagé. Depuis 2004, l'entreprise développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques.

En 2022, JPee a produit 680 000 MWh, l'équivalent de la consommation annuelle de 305 000 habitants. Avec ses 140 collaborateurs répartis sur 6 agences, un portefeuille de projets en construction et en développement en forte croissance, JPee poursuit son engagement au service des territoires, et ambitionne pour 2026 une capacité installée d'1 GW de projets solaires et éoliens et de 2 GW pour 2030.

Après un premier partenariat fructueux pour le projet éolien du Moulin d'Emanville (51 MW, mis en service en 2014), JPee ouvre son capital à la Banque des Territoires à hauteur de 34 % en juin 2023. Liés depuis 2013 par un partenariat de co-investissement, les deux acteurs franchissent une nouvelle étape afin de soutenir les fortes ambitions de JPee et d'accélérer son activité.

Contact

Théo BOUCKAERT
Chef de projet éolien
theo.bouckaert@jpee.fr

Robin KERDAVID
Chef de projet éolien
robin.kerdavid@jpee.fr